

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 13 janvier 2020, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, Maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël  
Jean-Guy Lapierre  
Yvon Charette  
Charles Desrochers  
Rose-Anne Lévesque

Madame la conseillère Chantal Thibault est absente.

Madame Cindy Paquin secrétaire-trésorière adjointe, est présente.

**2020-01-01            Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

**2020-01-02            Adoption du procès-verbal**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

Adoptée

**2020-01-03            Liste des comptes payés au cours du mois de décembre**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes payés au cours du mois de décembre au montant de 47 506.38 \$ du chèque numéro C1911138 à C1911170 et C2011171 à C2011188 et du paiement direct numéro P1910170 à P1910190 et P2000001 à P2000006.

Adoptée

**2020-01-04            Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 145 151.77 \$ du chèque numéro C2011189 à C2011203 et des paiements directs numéro P2000007 à P2000011.

Adoptée

**2020-01-05            Dépôt des dépenses salariales**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'accepter le dépôt des dépenses salariales du mois de décembre.

Adoptée

**2020-01-06**            **Correspondance**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

**2020-01-07**            **Mandater l'étude Morency avocats – dossier expropriation ministère des Transports**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu de mandater l'étude Morency avocats pour le dossier d'expropriation par le MTQ pour la courbe Brière.

Adoptée

**2020-01-08**            **Adoption des taux pour la vidange des fosses septiques**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'adopter les taux pour la vidange des fosses septiques qui paraîtra dans notre règlement de taxation.

Les montants sont les suivants :

Résidentielle	105.00 \$ par année
Résidentielle scellée 850 gallons	262.50 \$ par année
Saisonnaire	51.50 \$ par année

Pour ceux que nous n'avons rien au dossier concernant les installations septiques, et que par la suite nous ont remis les documents nous attestant qu'il y avait bien des installations, ceux-ci seront taxés et pour ceux que nous n'avons rien reçu, nous ferons en sorte de communiquer avec eux pour qu'ils se rendent conformes et soient taxés aussitôt qu'ils se seront conformés.

Le conseil a été avisé des anomalies en séance de travail que légalement nous ne pouvons pas modifier un règlement par une résolution.

Adoptée

**2020-01-09**            **Adoption du règlement relatif à la vidange périodique des fosses septiques, des fosses de rétention et à la gestion des boues sur le territoire de la Municipalité de Rivière-Héva**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'adopter le règlement 02-2020 relatif à la vidange périodique des fosses septiques, des fosses de rétention et à la gestion des boues sur le territoire de la Municipalité de Rivière-Héva.

Le conseil a été avisé des anomalies en séance de travail que légalement nous ne pouvons pas modifier un règlement par une résolution.

Adoptée

**2020-01-10            Adoption de la liste des taxes de commerces**

Considérant la liste du rôle d'évaluation présenté au conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'adopter la liste en retirant 2 adresses de la liste telle que présentée en séance de travail.

Adoptée

**2020-01-11            Avis de motion pour le règlement de taxation 2020**

Monsieur le conseiller Charles Desrochers donne avis de motion pour le règlement de taxation 2020.

Adoptée

**2020-01-12            Adoption du projet de règlement de taxation**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'adopter le projet de règlement de taxation 2020.

Adoptée

**2020-01-13            Téléthon la Ressource – demande pour le local de la bibliothèque**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu de prêter le local de la bibliothèque pour le Téléthon la Ressource qui aura lieu le 26 janvier.

Adoptée

**2020-01-14            Contribution 2020 pour la Croix-Rouge**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de contribuer à la Croix-Rouge pour un montant de 248.71 \$.

Adoptée

**2020-01-15            Demande d'autorisation pour le passage du Tour de l'Abitibi 2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'autoriser le passage des cyclistes sur notre territoire lors du Tour de l'Abitibi qui se fera le jeudi 16 juillet à Rivière-Héva.

Adoptée

**2020-01-16            Adhésion annuelle à Québec municipal**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'adhérer à Québec municipal pour une somme de 334.94 \$ taxes incluses.

Adoptée

**2020-01-17            Demande du Tremplin**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu de donner un montant de 200.00 \$ par élève qui demeure à Rivière-Héva pour le voyage communautaire au Costa Rica en janvier 2021. L'élève devra fournir la preuve qu'il est accepté à participer à ce voyage.

Adoptée

**2020-01-18            Salon du livre – demande de partenariat financier**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de ne pas contribuer considérant que la MRCVO contribue déjà et que cela fait partie de nos quotes-parts à la MRC.

Adoptée

**2020-01-19            Défi des clochers**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu de contribuer un montant de 100 \$ pour le défi des clochers qui se tiendra la journée de notre festival hivernal le 8 février prochain.

Adoptée

**2020-01-20            Soumission de déneigement pour la rue Paul-Matteau**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter la soumission de la Ferme Richard pour le déneigement de la rue Paul-Matteau au montant de 735.00 \$ plus les taxes.

Adoptée

**2020-01-21            Achat d'un portable pour M. le Maire**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu de procéder à l'achat d'un portable pour le bureau du Maire afin qu'il puisse accéder à sa boîte courriel en tout temps.

Adoptée

**2020-01-22            Engagement de 3 pompiers**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'engager Sonia Gouin, Nathalie Leclerc et Steve Bergeron à titre de pompiers.

Adoptée

**2020-01-23            Modification de la résolution 2019-09-248**

Considérant que notre règlement lors de la résolution 2019-09-248 n'était pas conforme à la MRCVO et que depuis le 11 décembre 2019 notre règlement est entré en vigueur.

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'appuyer le projet de M. Frenette visant à prolonger la rue Cloutier afin de desservir le lot 4 593 634.

Adoptée

**2020-01-24            Demande d'approbation pour le siège social de l'entreprise de Mme Édith Cabot**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu d'autoriser la propriétaire du lot 2 999 794 à avoir son siège social à son domicile.

Cette autorisation servira aux fins de demandes de financement. Les services de l'entreprise sont rendus dans des entreprises ou à l'intérieur de salles louées, seules des tâches administratives seront effectuées à son domicile.

Adoptée

**2020-01-25            Achat d'imprimantes pour le bureau**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu de faire l'achat de 4 imprimantes pour les bureaux pour un montant de 100 \$ chacun.

Adoptée

**2020-01-26            Adhésion ADMQ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'adhérer à l'ADMQ pour un montant de 923.43 \$ taxes incluses.

Adoptée

**2020-01-27            Cain Lamarre - projet d'acte de résolution**

ATTENDU QUE la Municipalité de Rivière-Héva est propriétaire de l'Avenue des Perdrix, étant connu et désigné comme étant le lot 5 662 193 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouyn-Noranda;

ATTENDU QUE le réseau d'aqueduc et d'égout privé appartient au syndicat des copropriétaires du camping Lac Mourier ;

ATTENDU QUE le syndicat des copropriétaires du camping Lac Mourier a toujours fait la gestion et l'entretien du réseau privé d'aqueduc et d'égout ;

ATTENDU QUE le syndicat des copropriétaires du camping Lac Mourier désire céder tous ses droits dans le réseau privé d'aqueduc et d'égout au syndicat des copropriétaires des condos Lac Mourier;

ATTENDU QUE le syndicat des copropriétaires du camping Lac Mourier maintiendra la gestion et l'entretien du réseau privé d'aqueduc et d'égout;

ATTENDU QUE le réseau privé d'aqueduc traverse l'Avenue des Perdrix;

ATTENDU QUE la Municipalité a toujours toléré la situation de faits ci-haut décrite sans octroyer de servitude au syndicat des copropriétaires du camping Lac Mourier;

ATTENDU QUE le réseau d'aqueduc et d'égoût privé ne fait pas partie du domaine public de la municipalité en ce sens que celui-ci n'a jamais été affecté à l'usage de tous les citoyens ou bénéficié au public;

ATTENDU QUE la Municipalité désire assurer une concordance entre la situation de faits et la situation juridique ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance des documents pertinents à ce dossier;

À ces causes, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu de consentir à la servitude, telle que décrite et définie au projet d'acte de servitude joint à la présente résolution pour la somme de 1.00 \$.

Adoptée.

### **QUESTIONS DU PUBLIC**

Le conseil a su répondre aux questions

**2020-01-28**      **Levée**

À 20h20, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

---

Cindy Paquin  
Secrétaire-trésorière, adjointe

---

Réjean Guay  
Maire